

9 000 arbres replantés au domaine de Bienassis

Erquy — Le groupe Samsic vient de lancer un ambitieux programme de reboisement des forêts dans 29 pays, et c'est sur les terres du domaine de Bienassis, qu'ont lieu les premières plantations.

« Pour mener à bien ce projet, qui passe par la plantation de 100 000 arbres dans les 29 pays d'implantation du groupe, nous nous sommes fait accompagner par Reforest'Action, un spécialiste de la forêt, qui va gérer la sélection des projets. Notre président fondateur, Christian Roulleau, est Briochin, il lui semblait naturel de commencer par son environnement proche », note Stéphanie Delamarre, directrice du développement durable du groupe. Le domaine de Bienassis, lui aussi familial, correspondait aux valeurs du mécène.

Loïc Mercier est l'expert forestier de la propriété des lieux, Nathalie Huguet, il travaille pour Forestry, compagnie bretonne de gestion forestière. Il raconte : « Nous avons commencé par couper, entre 2019 et 2020, cinq hectares d'épicéas Sitka, une plantation réalisée dans les années 1980, qui était attaquée par un insecte, le Dendroctone, qui a généré des ravages dans l'est et le centre de la France. Ils ont été récupérés en partie par une scierie pour de la charpente industrielle. En 2021, le terrain a été nettoyé et aéré. »

Chênes et fruitiers à protéger du gibier

Le choix des espèces à replanter a nécessité un diagnostic précis de l'expert : évolution climatique, qualité du sol, contexte environnemental et historique, le domaine étant boisé de feuillus à l'origine.

« La dominante du boisement sera en chêne rouvre de pays, mélangé



Loïc Mercier, expert forestier, avec Christian Roulleau, président fondateur du groupe Samsic ; Thierry Geffroy, actuel président et Stéphanie Delamarre, directrice développement durable, dans la cour du château de Bienassis.

(PHOTO : OUEST-FRANCE)

avec des fruitiers forestiers, 9 000 arbres au total, plantés à la main, qui vont nécessiter une semaine de travail pour quatre personnes. »

La première source d'échec à la plantation étant le gibier qui mange les jeunes pousses, il a fallu réfléchir à une protection. « Nous avons exclu

l'engrillagement et le tube plastique et choisi un répulsif naturel, à base de graisse de mouton, à la fois olfactif et gustatif, mais il faudra aussi réguler la population des chevreuils notamment, par la chasse. » Un quota sera établi par la fédération des chasseurs avec le locataire de chasse.

L'enjeu de cette replantation est à la fois économique, environnemental et social. Le parc arboré de Bienassis couvre 60 hectares au total. Il avait été détruit à 80 % lors de l'ouragan de 1987, notamment sa grande allée, classée au titre des Monuments Historiques depuis 1945, entièrement replantée à l'identique.